

Fiche de poste

Ingénieur travaux, chef de projet immobilier

1. Identification du poste

Fonction	Ingénieur Travaux – Chef de projet immobilier
Service	Direction des Services Techniques
Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière	20F20
Correspondance statutaire	Ingénieur hospitalier

2. Présentation de l'établissement

Le Centre Hospitalier de Dunkerque (CHD) est un établissement public de santé situé sur le territoire de la Flandre maritime, à 50' de Lille par autoroute (35' en TER-GV), à proximité de la frontière belge et à environ 30' de Calais et 45' de Saint-Omer. Ce territoire compte plus de 260 000 habitants et est la zone de proximité la plus peuplée du littoral. Sa population se caractérise par un niveau de précarité significatif et des indicateurs de santé dégradés.

Ville dynamique, sportive, en pleine évolution, avec la gratuité des transports en commun, Dunkerque offre un cadre de vie agréable. L'hôpital participe à cette dynamique de territoire avec des projets emblématiques (nouvelle maternité construite en 2018) et à venir (reconstruction de la réanimation/USC, création d'une nouvelle unité d'hémodialyse, reconfiguration des urgences et du service de pédiatrie, création d'un plateau de consultation centralisé...).

Le patrimoine du CHD s'organise autour de son bâtiment principal de 70 000 m², sur un site de 12 hectares comprenant également une maison de retraite, l'ancien hôpital pavillonnaire (années 1910) et des installations techniques.

Les activités du CHD sont exercées en centre-ville de Dunkerque : l'établissement regroupe en un seul site d'hospitalisation les activités de médecine, de chirurgie, de périnatalité et l'EHPAD « Les Charmilles », l'IFSI et l'IFAS, le Centre de planification et le CSAPA.

Dans le cadre du Projet Hospitalier du Dunkerquois arrêté par l'Agence Régionale de

Santé en juillet 2013, les activités d'hospitalisation sont, à l'échelle de l'agglomération Dunkerquoise, réparties de la manière suivante entre le CHD, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et la Polyclinique de Grande-Synthe (ESPIC) :

- le CHD est l'établissement pivot de la Flandre Maritime et regroupe les activités de médecine spécialisée, de chirurgie, d'obstétrique et de cancérologie et dispose du plateau technique ;
- la Polyclinique de Grande-Synthe devient un pôle d'excellence gériatrique et anime la filière gériatrique ;
- l'Hôpital Maritime de Zuydcoote devient un pôle d'excellence dans les soins de suite et de réadaptation (SSR), comprenant des activités de SSR spécialisées et non spécialisées pour les adultes et les enfants.

Le CHD est également l'établissement support du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois qui comprend, outre le CHD, le Centre Hospitalier de la Région de St-Omer, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys. Ce GHT situé sur la zone littorale nord de la côte d'Opale et de la région de l'Audomarois, couvre un bassin de population de 360 000 habitants. Il développe des activités en médecine, chirurgie, obstétrique et soins de suite et réadaptation.

La capacité des quatre établissements est de 1 955 lits soit 1 360 lits et places sanitaires (70% de la capacité totale) et 595 lits de médico-social (30% de la capacité totale).

Le Centre Hospitalier de Dunkerque s'est engagé au printemps 2018 dans une démarche de transformation d'ensemble dénommée « Pacte Performance 2022 : Réussir ensemble » approuvée par son Conseil de Surveillance le 26 juin 2018 à l'unanimité de ses membres et contractualisée avec l'ARS sous la forme d'un Contrat de Retour à l'Equilibre Financier le 30 juillet 2018.

Cette démarche appréhende à la fois :

- la qualité de la prise en charge des patients et de leur parcours, au centre des préoccupations de l'établissement,
- l'efficacité des organisations et leur dynamique d'évolution, afin de s'adapter aux prises en charge de demain,
- la juste mobilisation des ressources et de la valorisation des activités, dans une approche de juste utilisation des deniers publics et de juste rémunération du service rendu,
- la recherche d'un maillage territorial efficace et d'une relation ville-hôpital qualitative, afin de renforcer l'inscription de l'établissement au cœur de son territoire de soins, dans une logique de proximité et référence,
- la prise en considération des transformations organisationnelles induites par la transformation numérique et les facilités d'usage, afin de s'adapter au monde d'aujourd'hui,
- la prise en compte d'une prospective démographique médicale articulée et encadrant les perspectives de développement des activités
- et la volonté d'une mobilisation collective et d'un lien social de qualité.

C'est la raison pour laquelle, outre les 41 fiches action élaborées par les professionnels de

l'établissement, 8 volets d'accompagnement ont été structurés pour accompagner la démarche de performance et favoriser sa mise en œuvre. Ces volets portent sur :

- les perspectives de maillage territorial et de lien ville-hôpital,
- les actions de transformation numérique et de facilité d'usage ou comment rendre l'hôpital accessible pour les patients et les professionnels de santé de ville,
- la prospective en matière de démographie médicale ou comment se rendre attractif pour de jeunes professionnels de santé, les fidéliser et les accompagner dans leur parcours,
- le programme capacitaire et son évolution par nature et en volume,
- le schéma directeur urbanistique en soutien aux évolutions capacitaires,
- les valeurs et actions RH en soutien de la démarche de transformation et de préservation/adaptation du potentiel de compétences de l'institution,
- la politique d'achat
- et la gouvernance médico-économique et budgétaire, le système d'information décisionnel et l'identification des outils de pilotage, institutionnels et de proximité.

Le Pacte Performance 2022 a produit des effets significatifs dès 2019 et a été mis entre parenthèse du fait de l'épidémie Covid.

Il convient de l'actualiser et le relancer à l'occasion de la démarche de projet d'établissement à initier fin 2021

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget, etc.) :

L'établissement propose des soins aigus dans un grand nombre de spécialités, plus de 20 services d'hospitalisation, un plateau de consultations spécialisées, d'explorations fonctionnelles, etc...

La capacité en lits installés du CHD est de 749 lits et places répartis ainsi :

- 334 lits et places de médecine ;
- 20 places d'hémodialyse ;
- 120 lits et places de chirurgie ;
- 35 lits et places de gynécologie / obstétrique ;
- 10 places de réadaptation cardiaque ;
- 230 lits d'EHPAD.

Activité 2019 : 65 196 passages au SAU, 159 994 journées d'hospitalisation, 243 644 consultations, 16 858 interventions au bloc opératoire, 1 552 naissances

Effectifs en 2019 : 2252 membres du personnel, dont 302 médicaux et 1950 non médicaux

Budget d'exploitation : 195 000 000 €

L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

L'établissement a été certifié niveau A par la HAS en 2016. Les comptes ont été certifiés sans réserve en 2017 et 2018 et avec une réserve en 2019.

Le projet de restructuration immobilière : le plan Hôpital 2020 et sa continuité

Le CHD s'était engagé depuis 2007 dans un vaste projet de restructuration de son site principal. Un projet très ambitieux d'extension-restructuration (dit « projet 4ème tour ») devant permettre au CHD de conforter sa place dans le cadre du Projet Hospitalier du Dunkerquois avait été élaboré. L'estimation de ce projet s'élevait à plus de 160 M€. A la fin 2014, il est apparu que la situation financière de l'établissement devait le conduire à revoir à la baisse son projet architectural. C'est dans ce contexte que le projet de modernisation dit « Plan Hôpital 2020 » a remplacé le projet initial d'extension-restructuration. Ce plan Hôpital 2020 qui prend en compte les attentes des professionnels de santé, les objectifs prioritaires de l'établissement, les contraintes imposées par la réglementation mais aussi les capacités financières de l'établissement était estimé en 2016 au total à 50,7 M€.

L'état d'avancement de la réalisation de ce plan est le suivant :

- L'installation d'un service de médecine nucléaire, réalisée en 2017
- La construction d'un nouveau pôle de périnatalité en extension site principal du CHD afin de rapatrier l'activité réalisée auparavant sur le site de la Polyclinique de Grande Synthe, réalisée en 2018 et complétée en 2019 par l'ouverture de la « rue publique », avec un transfert de l'accueil général du CHD dans l'extension
- L'extension du bloc opératoire, réalisée en 2018
- L'intégration d'une deuxième IRM au sein du plateau d'imagerie en coupe, réalisée en 2018
- Une seconde phase est en cours avec :
- La création d'un nouveau service de réanimation-USC et d'une nouvelle unité d'hémodialyse associée au service de néphrologie (consultation en conception réalisation en cours)
- La création site de consultations centralisées par réhabilitation de l'ancien bâtiment USLD (Consultation AMO en cours)

La troisième phase à engager concernera la restructuration lourde du site MCO en site occupé avec mise aux normes sécurité incendie (désenfumage) dans un environnement à forte présence d'amiante.

Parallèlement une opération « façades » incluant une dimension énergétique centrale est à mener sur les bâtiments MCO et consultations (un financement FEDER est à rechercher)

Dans le même temps le plan de circulation automobile et piétonnier est à repenser et mettre en œuvre.

Ces opérations sont identifiées comme prioritaires au niveau régional par l'ARS.

3. Mission et activités

Mission générale

L'ingénieur est chef de projet de plusieurs dossiers de travaux qu'il mène en transversalité avec les clients internes (médecins, cadre de santé, services fonctionnels, ingénieurs et techniciens du service technique) et les clients externes (fournisseurs, AMO, maîtrise d'œuvre, bureau d'étude, bureau de contrôle...).

Il représente le maître d'ouvrage sur les plans administratifs, financiers et techniques lors de la phase de programmation, conception, réalisation et réception des projets. Il peut réaliser des études.

Il planifie, organise et pilote la conception et la réalisation des travaux neufs et/ou restructurant

A ce titre, il sera en charge des dossiers suivants :

- Pilotage du projet de **rénovation du bâtiment principal** (3 tours de 8 étages). Le projet consiste en la réalisation de l'isolation thermique du bâtiment et de l'extension de la rotule par la face nord et ouest).
- Pilotage du projet de **relocalisation du magasin** dans un bâtiment existant.
- Pilotage des **travaux de voirie** dans le cadre du nouveau plan de circulation
- Le projet de restructuration du plateau technique

L'ensemble de ces missions se réalise en étroite collaboration avec le directeur des services techniques et les ingénieurs du service.

Activités

- Chef de projet construction et rénovation de bâtiment TCE.
- Conception et rédaction de documents techniques, relatif au domaine d'activité.
- Recensement et analyse des besoins des utilisateurs.
- Coordination des programmes/projets.
- Contrôle de l'application des règles, procédures, normes et standards, dans son domaine d'activité
- Contrôle et suivi de la qualité des prestations, dans son domaine d'activité
- Coordination des programmes / des projets / des activités
- Coordination et suivi de la prise en charge de prestations
- Planification de la réalisation des projets, étude et des ressources.
- Organisation des consultations fournisseurs
- Suivi des contrôles et des organismes agréés
- Suivi et contrôle budgétaire relatif au domaine d'activité

4. Compétences requises

Savoir-faire requis

- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe), dans son domaine de compétence
- Analyser, traduire et formuler un besoin utilisateur en études de faisabilité, en solutions, en programmes
- Évaluer une prestation, un projet, une solution, relatifs à son domaine de compétence
- Lire et interpréter des plans techniques, des croquis relatifs à son domaine de compétence
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence

Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Communications/relations interpersonnelles	Connaissances approfondies
Bâtiments et installations	Connaissances approfondies
Conception de programme architectural et technique	Connaissances approfondies
Gestion, conduite de projets	Connaissances approfondies
Hygiène, normes, règlements techniques et de sécurité	Connaissances opérationnelles
Marchés, produits et fournisseurs	Connaissances approfondies
Méthodes / outils de la gestion des risques	Connaissances opérationnelles
Normes, règlements techniques et de sécurité	Connaissances approfondies
Sécurité des biens et des personnes	Connaissances opérationnelles
Sécurité incendie	Connaissances opérationnelles
Règlementation environnementale	Connaissance opérationnelles

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Connaissances opérationnelles : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Informations complémentaires

5. Position dans la structure

Liens hiérarchiques

Rattachement hiérarchique au directeur du service technique et du biomédical.

Liens fonctionnels

Ensemble des services

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Directeur et Equipe de direction
- Ingénieurs et techniciens du service technique
- Maître d'œuvre, AMO, fournisseurs...
- Autres responsables, système d'information, service biomédical, ressources financières et contrôle de gestion,

6. Contraintes de fonctionnement

Temps de travail

Forfait cadre

Recrutement :

Contrat de projet de 3 ans.

7. Nature et niveau de formation

Bac +5 : écoles d'ingénieur ou master (généraliste, BTP ou spécialités dérivées du BTP ou spécialités dérivées du BTP).

Correspondances statutaires éventuelles :

Ingénieur hospitalier

Qualités relationnelles requises

Rigueur, capacité d'analyse et de synthèse, esprit d'équipe, capacité à fédérer.
Proactivité, force de proposition.